

► **Marchés du vendredi du jour de Noël et du jour de l'an**

Ils sont avancés aux mercredis 22 et 29 décembre.

► **Jardins partagés : qui veut une parcelle ?**

Il reste quelques parcelles de disponibles aux jardins partagés : si vous souhaitez jardiner dès la sortie de l'hiver, venez en mairie signer la charte d'utilisation.

► **Recensement de la population 2022**

Le recensement se déroulera du 20 janvier au 19 février 2022. La majorité des foyers pourront répondre directement par Internet à l'aide des codes d'accès qui seront fournis dans les boîtes aux lettres. Il sera toujours possible de répondre par voie papier auprès des agents recenseurs qui passeront à votre domicile.

Le coordonnateur communal à la Mairie de cette campagne de recensement est Gwendal Kervoillard. Il sera épaulé par trois agentes recenseurs : Joëlle Boni, Christiane Rosello et Anne Schaller.

À noter : Chaque agente disposera d'une carte officielle.

► **Opération Sapin Malin - Broyage de sapin sur la commune**

Dépôt des sapins dans l'enclos dressé sur le parking de la salle polyvalente à partir du vendredi 7 janvier. Broyage le 21 janvier 2022 de 9h à 12h avec récupération possible des copeaux.

► **Lutter contre l'influenza aviaire dans les basses-cours**

Vous avez des volailles ou d'autres oiseaux captifs, vous devez impérativement :

- confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour,
- exercer une surveillance quotidienne de vos animaux et signaler toute mortalité anormale,
- empêcher les oiseaux sauvages d'accéder aux aliments et à l'eau de boisson de vos volailles.

Vous êtes tenus de vous déclarer auprès de la mairie ou sur Internet (mesdemarches.agriculture.gouv.fr).

► **Prévention des intoxications au monoxyde de carbone**

Provocant plusieurs décès par an, ce gaz inodore et invisible est la première cause de mortalité par gaz toxique en France. Le monoxyde de carbone résulte d'une mauvaise combustion des appareils tels que :

- **production d'eau chaude et de chauffage**, quelle que soit la source d'énergie utilisée (gaz, fuel, pétrole, bois...),
- **chauffages d'appoint** utilisés en continu, ce sont des dispositifs susceptibles de conduire également à des émanations importantes de ce gaz toxique,
- **groupes électrogènes ou motopompes**. Ces équipements doivent impérativement être placés à l'extérieur des locaux.

Il est important de maintenir une **aération permanente** dans les locaux. Les symptômes d'alerte sont maux de tête, nausées, vomissements. Les **consignes de bonne conduite** sont les suivantes :

- aérer immédiatement,
- arrêter les appareils,
- évacuer les lieux,
- appeler les secours (112, 18 ou 15).

AGENDA

à consulter en intégralité sur le site Internet de la mairie

→ **ASC : Repair Café** • salle polyvalente
Samedi 15 janvier de 14h à 17h

→ **Mairie : vœux** • salle polyvalente
Vendredi 21 janvier à partir de 19h

→ **Bibliothèque : Nuit de la Lecture**
Samedi 22 janvier à partir de 18h

Infos UTILES

MAIRIE

3 rue de l'Abbaye - 35250 Saint-Sulpice-la-Forêt
02 99 66 23 63
secretariat.mairie@saint-sulpice-la-foret.fr
www.saint-sulpice-la-foret.fr



Ouverture au public

le lundi de 14h à 18h30
du mardi au vendredi de 9h à 12h
le samedi de 9h à 12h (les semaines paires uniquement)
Le maire et ses adjoint-es reçoivent sur rendez-vous.

BIBLIOTHÈQUE

3 route de Saint-Denis - 02 99 66 27 10
lundi de 16h30 à 18h, mercredi de 10h à 12h
et 14h30 à 16h30 et samedi de 10h30 à 12h15.
La bibliothèque sera fermée pendant les vacances de Noël
biblio.stsulpicelaforet@gmail.com

ÉTAT-CIVIL

Naissance :
● le 31 octobre 2021, **Calie Raymond**

URBANISME

Déclarations préalables :

- **Éric Besnard et Angel Margaret Denechaud Extension et abri de jardin** - 6 rue Maryse Bastié
- **Valérie Thomas Ravalement et menuiseries** - 17 rue de la Grange
- **Hervé Chatellier Châssis de toit** - 1 rue des Trois-Pignons
- **Camille Weiss Remplacement des menuiseries** - 1 rue de la Grange
- **Laurence Lemarchand Véranda et remplacement d'ouvertures** - 29 route de Chasné
- **Annaïg Pinçon Ravalement, châssis de toit et remplacement de menuiseries** - 20 rue Raoul-de-la-Futaye

GESTION DES DÉCHETS

PLATEFORME DE DÉCHETS VERTS - Z.A. DU TRONCHAY
du 1^{er} novembre au 31 mars
Lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h
Samedi de 14h à 17h



L'accueil de loisirs désormais géré par la commune

Après de nombreuses années de collaboration avec l'UFCV, le conseil municipal du 7 avril 2021 a voté le passage en régie pour la prise en charge des temps périscolaires (garderie, temps méridiens, ALSH du mercredi) et extrascolaires (ALSH vacances scolaires), à compter du 1^{er} janvier 2022.

Qu'est-ce que cela signifie ?

Jusqu'à présent, l'UFCV assurait l'organisation de ces temps d'accueil. Elle le faisait par délégation de service public (DSP), avec mutualisation du personnel de la commune (ATSEM) sur le temps de midi. À partir du 1^{er} janvier 2022, la municipalité reprend cette organisation. Ce changement prend effet en cours d'année scolaire car il correspond à l'échéance du contrat avec l'UFCV.

Pourquoi ce choix ?

Depuis 2014, les élu-es chargé-es des questions éducatives se sont mobilisé-es pour être au plus près des besoins des enfants. Nous avons créé des postes de coordination favorisant une meilleure collaboration entre l'école, la mairie et l'UFCV. Nous avons aussi développé une politique innovante valorisant l'initiative et la créativité des équipes d'animation, permettant de pérenniser et de stabiliser les emplois.

Fort de cette expérience, et dans la perspective de la construction du nouveau bâtiment ALSH prévue en 2023, la municipalité souhaite désormais assumer seule l'ensemble des missions éducatives qui lui incombent. Le passage en régie permettra de maîtriser l'organisation des ressources humaines par la création d'un service communal éducatif englobant l'ensemble des personnels en charge du périscolaire, des temps méridiens et de l'ALSH. Cela favorisera une plus grande polyvalence des professionnels et une souplesse dans l'organisation de notre service public.

Quel impact sur l'organisation actuelle ?

La municipalité a préparé la nouvelle organisation afin d'assurer la continuité de l'accueil pour les enfants et les familles. Nous allons pérenniser l'équipe d'animateurs et de coordination : Sarah Lefebvre aura en charge l'ensemble des services périscolaires et extrascolaires en qualité de coordinatrice de service. Quentin Vallé sera directeur de l'ALSH mais il conservera des responsabilités sur les temps périscolaires. Les animateurs et animatrices actuelles ont accepté d'intégrer ce nouveau service municipal. Ainsi, nous pouvons maintenir les mêmes référents éducatifs pour les enfants et les familles.

Les familles recevront prochainement des informations pratiques. Les nouvelles modalités de facturation seront simplifiées puisque le logiciel utilisé est le même que celui de la cantine et de la garderie. Ainsi, les familles recevront une facturation unique.

Le passage en régie doit être accompagné de la rédaction d'un « projet éducatif local » qui définit les axes prioritaires de la politique éducative de la commune. Pour formaliser cette nouvelle dynamique, nous avons sollicité un organisme de formation spécialisé dans l'éducation populaire pour nous accompagner. Nous allons mettre en place un comité de pilotage « Actions éducatives ». Ainsi, durant le premier semestre 2022, les acteurs éducatifs (agents municipaux, école, APE, IME) seront invités à échanger et rédiger ce texte.

Cette politique éducative se veut ambitieuse, innovante, qualitative et sécurisante. L'épanouissement de nos enfants doit être notre priorité pour les aider à garder leur insouciance, à développer leur estime en soi et leurs richesses individuelles pour devenir des citoyens acteurs de la société.

Ndomété Pounembetti

Adjoint à l'Éducation et au Lien intergénérationnel

Un nouvel employé municipal

Âgé de 21 ans, Gabriel Dupuy a une formation de menuisier poseur. Après un premier emploi dans sa spécialité, il a souhaité intégrer un poste plus polyvalent. Nous lui souhaitons la bienvenue dans l'équipe des services techniques. Il remplace Michel Mainguy qui a saisi l'opportunité d'un poste à l'Écomusée de la Bintaïnais.



Conseil municipal DU 20 OCTOBRE

Approvisionnement cantine - Adhésion de la commune au groupement de commandes « Terres de Sources ».

Le projet Terres de Sources vise la transition agroécologique et alimentaire du territoire du bassin rennais et du pays de Fougères.

La commune faisant appel à un prestataire privé pour la fourniture des denrées à la cantine municipale, elle proposera sans obligation d'achat à Océane de restauration l'accès au catalogue des produits « Terres de Sources ».



Retrouvez le compte-rendu intégral sur saint-sulpice-la-foret.fr/vie-municipale/

Conseil municipal DU 17 NOVEMBRE

École - Étude dirigée

Après expérimentation positive en 2021, l'étude dirigée est pérennisée. Assurée par une enseignante volontaire rémunérée par la commune, elle est proposée aux élèves de CP/CE1, les lundis et jeudis de 17h à 18h.

Association ADMR de Saint-Aubin-d'Aubigné

Depuis sa création il y a plus de 70 ans, l'Aide à domicile en milieu rural (ADMR) permet aux familles, aux personnes âgées de tous âges et aux personnes handicapées d'être aidées avec les tâches quotidiennes quand elles en ont besoin à tout moment de leur vie.

Pour assurer ces missions, l'ADMR s'appuie sur des valeurs fortes :

- la proximité : la base des associations est communale ou intercommunale
- la citoyenneté : les associations créent des emplois sur leurs territoires d'intervention et sont identifiées comme des acteurs importants du développement local
- le respect de la personne et de ses choix de vie en préservant son autonomie :
- l'universalité : réponse aux besoins de toutes les personnes à tous les âges de la vie et quel que soit leur état de santé.

Le fonctionnement de l'ADMR est fondé sur la coopération originale entre trois acteurs :

- les clients ou usagers : décideurs, ils sont à l'origine de la demande de prestation
- les bénévoles : ils s'engagent auprès des personnes aidées et constituent la source de vie des associations locales
- les salariés préparent, planifient et assurent les interventions auprès des personnes aidées

L'association ADMR du canton de Saint-Aubin-d'Aubigné est une des 48 associations ADMR du département d'Ille-et-Vilaine. Son périmètre d'intervention s'étend sur 15 communes appartenant à des cantons et des intercommunalités différents.

Les missions assurées par l'association de Saint-Aubin-d'Aubigné concernent deux domaines : le service d'aide à domicile (SAAD) et l'accueil collectif petite enfance. Voir les détails sur le site Internet : <https://www.admr35.org/association/admr-canton-de-st-aubin-aubigne/>

En chiffres :

13 bénévoles.

Environ 70 salarié-es.

44 000 heures d'intervention effectuées en 2019 auprès de 309 personnes âgées, 157 familles et 19 personnes en situation de handicap

En 2019, sur l'ensemble des 3 structures petite enfance, 158 enfants ont été accueillis pour un total de 80 750 heures.

Plus de 5 000 repas ont été livrés à domicile

Le budget annuel de l'association : 2 millions d'euros (deux tiers pour le SAAD et un tiers pour la petite enfance).

Perspectives

Comme tout le secteur de l'aide à domicile, l'association ADMR est confrontée à de graves difficultés de recrutement qui conduisent au refus de prise en charge de nouvelles interventions ou à la dégradation du service offert. Le manque d'attractivité et de reconnaissance des métiers de l'aide à domicile sont les sources principales de cette absence de candidatures, alors que plus de 80% des Français souhaitent vieillir à domicile.

Gérard DUFROS, président de l'association

Projet « Les connectés » avec Unis-Cité

« Notre vie quotidienne est désormais marquée par de nombreux usages numériques » indiquait monsieur le maire dans le dernier Écho. Face à cette évolution sociétale, et pour éviter de se retrouver en difficulté ou en situation d'isolement social, il devient indispensable d'avoir une connaissance « minimale » de ces outils numériques. En effet, les démarches administratives ou bancaires doivent se réaliser désormais de façon dématérialisée. La crise sanitaire favorise l'isolement social et les liens sociaux et familiaux peuvent s'appuyer sur le numérique.

Dans ce contexte, et soutenue par le conseil des Sages, la municipalité a sollicité Unis-Cité. Cette association accompagne de jeunes volontaires en service civique, à la réalisation de programmes de solidarité et de prévention autour de différentes thématiques (transition écologique, santé, citoyenneté...).

Unis-cité intervient depuis plusieurs années au sein de l'école Niki-de-Saint-Phalle sur des projets concernant le gaspillage alimentaire, les comportements écocitoyens et la sensibilisation aux outils numériques. Entre janvier et juin 2021, trois jeunes ont également animé des ateliers collectifs de sensibilisation aux outils numériques auprès d'un groupe d'une dizaine de « séniors » de la commune. Le bilan de ce projet a été globalement positif même si le contexte sanitaire n'a pas permis d'atteindre l'ensemble des objectifs fixés.

Pour 2022, toujours en collaboration avec le conseil des Sages, la municipalité souhaite renouveler cette expérience et l'élargir à l'ensemble des Sulpicien-nes en difficulté dans la maîtrise des outils numériques.

En quoi consiste le programme « Les connectés » ?

- Renforcer l'autonomie des habitants grâce à des ateliers sur la découverte des équipements numériques,
- Proposer aux habitants un accompagnement personnalisé pour les accompagner dans les usages quotidiens et dans leurs démarches en ligne,
- Rendre les habitants autonomes dans la maîtrise des sites web et des applications liés aux activités de loisirs et de lien social.

Les modalités d'accompagnement seront précisées dans les semaines à venir, en fonction des besoins exprimés par les habitant-es intéressé-es. **Merci de vous inscrire en mairie avant fin janvier 2022**, en précisant quels points vous intéressent.

La vie du centre de loisirs

Le début d'année aux « Renards de feu » se passe bien. Nous avons changé de locaux et investi l'ancien « espace jeune » en attendant le futur bâtiment. Nous allons changer de nom, il sera choisi par le vote des enfants. De la même façon, avec le futur passage en régie, un concours de dessin est aussi lancé pour trouver le nouveau design vestimentaire de l'équipe d'animation.

Lors des vacances d'automne, nous avons réalisé une semaine d'immersion totale dans le monde d'Harry Potter. Nous avons reconstitué la Grande Salle, décoré les lieux et incarné des personnages de l'œuvre de J.K. Rowling. Chaque animateur interprétait un professeur ou le concierge de l'école de sorcellerie et chacun a fait des cours de magie. Nous avons créé un terrain de Quidditch pour un tournoi à l'abbaye. Nous avons proposé un buffet « de sorciers » à volonté, un tournoi des quatre maisons remporté par Serdaigle, et moult autres activités.

L'équipe a pris énormément de plaisir sur cette semaine qui a demandé beaucoup de préparation et d'énergie. Nous espérons que les enfants présents, très nombreux chaque jour (plus de cinquante), sont contents et heureux de cette semaine. D'après les quelques retours que nous avons eus, ce fut bien le cas.

Nous travaillons déjà sur une future semaine à thème « western » dont le cadre reste encore à construire.

Déjà décembre ! Les mercredis se passent bien avec de beaux projets. Si vous souhaitez participer à l'aventure des « Renards de feu » et vous tester à l'animation en portant des projets qui vous plaisent, nous vous invitons à vous présenter à nous !

